

# Plan de cours

## ► Informations générales

### Cours

<b>Sigle et section</b>	<b>PSY2071M</b>
<b>Titre</b>	<b>Relations interpersonnelles</b>
<b>Nombre de crédits</b>	<b>3</b>
<b>Trimestre et année</b>	<b>Hiver 2026</b>
<b>Horaire</b>	Jeu 8h30 à 11h30 <b>** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.</b>
<b>Mode de formation<sup>1</sup></b>	En présentiel
<b>Site StudiUM disponible</b>	Oui

**Description courte et préalables disponibles ici :** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

<sup>1</sup>Les cours hybrides, multimodaux et entièrement en ligne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

### Personne enseignante

<b>Nom et titre</b>	Daphnée-Sarah Ferfache, Psychologue (Ph.D) <b>M.Sc en études internationales</b> <b>Ph.D (candidate) en Science Politique</b>
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:daphnee.sarah.ferfache@umontreal.ca">daphnee.sarah.ferfache@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités<sup>2</sup></b>	En personne après les cours ou sur rdv

### Auxiliaire d'enseignement

<b>Nom</b>	Gaël Le Gouëff-Saucier Félix Boisselle
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:gael.le.goueff-saucier@umontreal.ca">gael.le.goueff-saucier@umontreal.ca</a> <a href="mailto:felix.boisselle@umontreal.ca">felix.boisselle@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités<sup>2</sup></b>	À venir

# Plan de cours

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Développement, maintien et fin des relations d'amitié et d'amour. Examen des principales théories et méthodes dans l'étude des relations interpersonnelles.

### Objectifs spécifiques

Ces cours seront enseignés par une combinaison de présentations magistrales (théoriques) et de contenu clinique (présentations de cas, analyse de verbatims). **EN RAISON DE LA PRÉSENTATION DE CONTENU CLINIQUE CONFIDENTIEL, L'ENREGISTREMENT DES COURS EST STRICTEMENT INTERDIT.**

Le cours sera divisé en deux grandes parties :

#### **PARTIE 1 – RELATIONS INTERPERSONNELLES : PROCESSUS DÉVELOPPEMENTAUX**

Dans cette partie du cours, les étudiants seront initiés aux éléments théoriques généraux impliqués dans le développement et le maintien des relations interpersonnelles de l'enfance à l'âge adulte.

Les étudiants développeront des connaissances théoriques quant aux facteurs pouvant permettre ou entraver les relations de différentes nature (familiales, amicales, amoureuses). Ils apprendront également à identifier les impacts de ces facteurs dans le fonctionnement interpersonnel d'un individu.

Un cours de ce bloc sera consacré aux méthodes et techniques d'évaluation de la qualité du fonctionnement relationnel d'un individu.

#### **PARTIE 2 – LES RELATIONS INTERPERSONNELLES EN CONTEXTE THÉRAPEUTIQUE : FONDEMENTS ET PHÉNOMÈNES DYNAMIQUES**

Cette partie de cours vise à initier les étudiants aux éléments relationnels fondamentaux qui sont inhérents à la psychothérapie.

Cette partie permettra de transposer la compréhension du fonctionnement relationnel d'un individu au contexte de la relation thérapeutique. Les étudiants devraient ainsi être en mesure de réfléchir la relation thérapeutique comme pierre angulaire du traitement : à la fois comme lieu de répétition des patrons relationnels développés par le patient, à la fois comme vecteur de transformation du monde interne et du mode relationnel des patients.

### Compétences développées

Connaissance des éléments de développement, de maintien et de rupture des relations interpersonnelles dans différents contextes

Compréhension des impacts du développement des relations interpersonnelles sur les relations à l'âge adulte et sur les relations thérapeutiques

Capacité d'analyse de la qualité des relations interpersonnelles

# Plan de cours

---

Capacité d'identification et d'analyse des mouvements relationnels

---

## Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales

**Contenu clinique réel – ENREGISTREMENTS DU COURS INTERDITS**

---

# Plan de cours

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2026-01-08	Présentations  Plan de cours et travail de session  Introduction aux relations interpersonnelles <b>(CE PETIT COURS SERA MATIÈRE À EXAMEN)</b>		TOUTES LES LECTURES MENTIONNÉES AUX DIFFÉRENTS COURS SONT OPTIONNELLES, DONC <b>PAS MATIÈRE À EXAMEN.</b>  GÉNÉRALEMENT, CE SONT DES LIVRES.  En fonction de leur accessibilité en ligne via les bibliothèques de l'UdeM, il se peut que je puisse vous en mettre certains sur Studium mais ce n'est pas garantie.
Cours 2 2026-01-15	<b>PARTIE 1 – LES RELATIONS INTERPERSONNELLES : PROCESSUS DÉVELOPPEMENTAUX</b>  A- Processus cognitifs (mentalisation) et affectifs (attachement) dans la mise en place des relations  Les Relations d'Objets Intériorisées	Présentation magistrale et cas cliniques	
Cours 3 2026-01-22	B- Traumas relationnels précoces : - Les différentes formes d'abus et de négligences - Leurs répercussions sur le développement des relations	Présentation magistrale et cas cliniques	Bonneville-Baruchel, E. (2015). <i>Les traumatismes relationnels précoces</i> . Érès.

# Plan de cours

Cours 4 2026-01-29	C- Troubles relationnels et psychopathologies	Présentation magistrale et cas cliniques	
Cours 5 2026-02-05	D- Relations sociales : développement des comportements prosociaux et antisociaux	Présentation magistrale et cas cliniques	
Cours 6 2026-02-12	F – Évaluation de la qualité des relations interpersonnelles : - Fonctionnement mental - Épreuves projectives (Rorschach, TAT) - Observations des dynamiques relationnelles	Présentation magistrale et cas cliniques	
Cours 7 2026-02-19	<b>PARTIE 2. LES RELATIONS INTERPERSONNELLES EN CONTEXTE THÉRAPEUTIQUE – FONDEMENTS ET PHÉNOMÈNES DYNAMIQUES</b>  A – Les fondations de la relation thérapeutique : éthique, déontologie, cadre et alliance.  Le style naturel des cliniciens et l’influence de notre subjectivité dans la mise en place de la relation thérapeutique  Le processus de mise en place de la relation thérapeutique en début de suivi : qu’est-ce qui favorise l’installation de la relation ? Qu’est-ce qui peut y nuire ?	Présentation magistrale et cas cliniques	Kottler, J. A. (2022). <i>On being a therapist</i> . Oxford University Press.  Lecomte, C., Savard, R., Drouin, M. S., & Guillon, V. (2004). Qui sont les psychothérapeutes efficaces? Implications pour la formation en psychologie. <i>Revue québécoise de psychologie</i> , 25(3), 73-102.
Cours 8 2026-02-26	<b>EXAMEN INTRA (55%)</b>	EN CLASSE	
Cours 9 2026-03-05	SEMAINE DE RELÂCHE	PAS DE COURS	

# Plan de cours

Cours 10 2026-03-12	(PARTIE 2) B- Les répétitions et transformations relationnelles en psychothérapie : - Comprendre les phénomènes relationnels en psychothérapie à travers le prisme relationnel-intersubjectif - Les processus transférentiels et contre-transférentiels comme levier - La transformation du thérapeute à travers le processus thérapeutique	Présentation magistrale et cas cliniques	Kottler, J. A., & Carlson, J. (2007). <i>The client who changed me: Stories of therapist personal transformation</i> . Routledge.
Cours 11 2026-03-19	C- Mouvements relationnels en psychothérapie : - Résistances dans le lien - Impasses - Bris relationnels et réparation  Comment faire de ces moments d'entrave au processus des instants thérapeutiques ?	Présentation magistrale et cas cliniques	
Cours 12 2026-03-26	E- Microprocessus relationnels : - Le moment présent en psychothérapie relationnelle-intersubjective - Le recours aux techniques d'intervention qui sollicitent le lien : dévoilement de soi et confrontation empathique	Présentation magistrale et cas cliniques	Stern, D. (2004). Le Moment présent en psychothérapie, Un monde dans un grain de sable. Odile Jacob, 2003, 302 pages, 23, 50?. <i>Études</i> , 401(7)  <b>Yalom, I. et Yalom B. (2024) Hour of the Heart: Connecting in the Here and Now</b>
Cours 13 2026-04-02	E- La fin d'une relation thérapeutique : - Le cadre de la fin : quand la relation prend-elle fin ?	Présentation magistrale et cas cliniques	Barnett, J. E., Knapp, S., Handelsman, M. M., & Kastenber, J. E. (2024). Key issues and recommendations

# Plan de cours

- Qu'est-ce que la fin en thérapie ?
- Fin thérapeutique versus fin traumatique : comment mettre fin ?
- La fin annonce-t-elle la fin ? Fin de relation versus fin du lien

for ethical and effective endings in psychotherapy. *Professional Psychology: Research and Practice*, 55(2), 129.

Råbu, M., & Haavind, H. (2018). Coming to terms: Client subjective experience of ending psychotherapy. *Counselling Psychology Quarterly*, 31(2), 223-242.

Cours 14  
2026-04-09

**TEMPS DE RÉDACTION DU TRAVAIL DE SESSION**

PAS DE COURS

Cours 15  
2026-04-16

REMISE DU TRAVAIL DE SESSION (45%)

Sur Studium

# Plan de cours

## ► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	QCM uniquement Connaissance et compréhension de la matière	2026-02-26	55%
Remise de travail en ligne	Travail à développement à faire à la maison Compréhension de la matière Capacités réflexives	2026-04-16	45%

## Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux Sur Studium

Matériel autorisé aux examens Aucun

## ► Ressources

### Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Documents (obligatoires) Sur Studium

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire) Aucun

Équipement ou matériel obligatoire Ordinateur pour l'examen intra avec logiciel SEB

### Ressources complémentaires

**Documents**

Barnett, J. E., Knapp, S., Handelsman, M. M., & Kastenber, J. E. (2024). Key issues and recommendations for ethical and effective endings in psychotherapy. *Professional Psychology: Research and Practice*, 55(2), 129.

Bonneville-Baruchel, E. (2015). *Les traumatismes relationnels précoces*. Érès.

Bonneville-Baruchel, E. (2010). Effets des traumatismes relationnels précoces chez l'enfant. *La psychiatrie de l'enfant*, 53(1), 31-70.

Kottler, J. A. (2022). *On being a therapist*. Oxford University Press.

Kottler, J. A., & Carlson, J. (2007). *The client who changed me: Stories of therapist personal transformation*. Routledge.

Lecomte, C., Savard, R., Drouin, M. S., & Guillon, V. (2004). Qui sont les psychothérapeutes efficaces? Implications pour la formation en psychologie. *Revue québécoise de psychologie*, 25(3), 73-102.

# Plan de cours

Råbu, M., & Haavind, H. (2018). Coming to terms: Client subjective experience of ending psychotherapy. *Counselling Psychology Quarterly*, 31(2), 223-242.

Stern, D. (2004). Le Moment présent en psychothérapie, Un monde dans un grain de sable. Odile Jacob, 2003, 302 pages, 23, 50?. *Études*, 401(7), XXXIV-XXXIV.

Stern, D. N. (2003). 5. La matrice intersubjective. *Hors collection*, 97-120.

**Yalom, I. et Yalom B. (2024) Hour of the Heart: Connecting in the Here and Now**

## Sites Internet

## Guides

## Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

# Plan de cours

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles concernant les évaluations

### Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT** : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

### Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

**IMPORTANT** : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

### Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

# Plan de cours

## Seuil de réussite exigé dans un cours

**Cours avec barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)  
**Cours avec barème succès ou échec (S/E)** : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.  
(\* ) Voir barème de notation à la fin du présent document.

## Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-01-22**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-03-13**

## Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

## Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

### Mesures

### d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

**IMPORTANT** : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie \*\***

# Plan de cours

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

### Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

### Aide en français

<https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

### Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

### Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

### Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

# Plan de cours

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.*

### Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

### Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

### Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

### Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

À titre de rappel, le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

## Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

# Plan de cours

## Politique universitaire

Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme

## Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

## POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LE BARÈME SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.

## POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE STANDARDISATION DES NOTES AU PREMIER CYCLE

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0% dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 65,0% ou ne dépasse pas 79,0%.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La politique ne s'applique pas aux cours de service (offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor (baccalauréats en psychologie et en neuroscience cognitive)
  - PSY40001/PSY40002
  - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Stages d'initiation à la psychologie 1 et 2 (PSY3298 et PSY3299)
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)